Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260402-202603-DE

MAIRIE DE TRÉVRON

Procès Verbale
CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Commune de Trévron

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 13/02/2026 à dix-huit heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame METAYE-BRUNET Cécile.

Date de convocation : le 10/02/2026

Étaient présents : **Cécile METAYE-BRUNET Christophe SILARD / Bruno SERINET / Sandrine LAFFICHE/ Jean-luc MICHONNET/ Alice MICHONNET/Franck HENRY /Stephane BEZARD, Jordane HOUGUAY**

Absent(s) excusé(s) : **Marie-Joëlle DENIS Guy SERINET**
Absent : **Thierry BELLET**
Secrétaire de séance (élu) :
Heure 18h00
Nombre de membres en exercice : 12
Présents : 9
Votants :11
Procuration 2

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
COMMUNE DE TRÉVRON

Délibération n° 2026-03

Objet : Mise en place de sept jeux extérieurs sur le terrain de sport – Recours à un prestataire extérieur

---

Exposé des motifs

Une adjointe informe le Conseil municipal du projet de **mise en place de sept jeux extérieurs** destinés à améliorer les équipements de loisirs communaux et à renforcer l'attractivité du **terrain de sport**.
Ce projet a fait l'objet d'un examen préalable lors de la **commission municipale réunie le jeudi 5 février 2026**, au cours de laquelle les caractéristiques générales du projet, son implantation et les modalités de réalisation ont été étudiées.

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212203806-20260402-202603-DE

Il est proposé que l'installation des jeux soient confiées à **un prestataire extérieur spécialisé**, conformément aux règles en vigueur.

La **localisation précise des jeux** sera définie **conformément au plan d'implantation établi sur le terrain de sport**, lequel servira de référence pour la réalisation du projet.

Délibération

Après en avoir délibéré,

le Conseil municipal, à l'unanimité / à la majorité,

- **APPROUVE** le projet de mise en place de **sept jeux extérieurs** sur le terrain de sport communal ;
- **VALIDE** le principe du recours à un **prestataire extérieur** pour l'installation des équipements ;
- **DIT** que l'implantation des jeux sera réalisée conformément au **plan d'implantation établi sur le terrain de sport** 100 m² au niveau du soccer à droite (Face au préau) Implantation validé les 7 jeux au même endroit
- **AUTORISE** Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires, à signer les documents correspondants et à procéder à l'exécution de la présente délibération ;
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal de l'exercice correspondant avec la prestation de contrôle pour l'ouverture du Parc de Jeux

POUR	11	ABSTENTION		CONTRE		NE PREND PAS PART	

Le 13/02/2026, Trévron

La Secretaire JORDAN HOUGUAY

Madame le Maire, Cécile METAYE-BRUNET